



PRISM

Monsieur Michael Krencker

51 RUE DES PALUDS

34110, FRONTIGNAN

Paris,

Le 15/11/2022

Objet : Attestation d'attribution du Label EnVol à PRISM à compter du 15/11/2022

Monsieur Krencker,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous annoncer, qu'au terme de l'analyse des documents que vous nous avez soumis dans le cadre de votre candidature à la labellisation EnVol, via la plateforme <https://www.ENVOL-EVALUATION.FR>, l'Agence LUCIE vous attribue le droit d'utilisation du label EnVol, propriété de CCI France durant cinq ans.

Nous vous invitons à utiliser le label EnVol pour mettre en avant vos politiques, actions et engagements environnementaux auprès de l'ensemble de vos parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes. Pour concrétiser l'attribution et vous permettre de mettre en place les actions de promotion de votre engagement en faveur des thématiques du Développement Durable, vous pouvez télécharger les documents de communication dans l'onglet « gestion » de votre espace personnel.

Comme vous le savez, et afin de vous inscrire dans des perspectives d'amélioration continue et maintenir votre droit d'utiliser le label EnVol, la reconduction du label est soumise à la mise à jour annuelle de vos documents sur la plateforme. Il y aura également un audit sur site réalisé au cours des cinq années de validité du label, qui sera réalisé sur une demi-journée par Bureau Veritas Certification.

Nous vous félicitons encore pour votre engagement formel dans votre démarche d'engagement volontaire pour l'environnement, et sommes certains que celle-ci contribuera à l'amélioration durable et continue de la performance et de la pérennité de votre entreprise.

Bien cordialement,

Alan FUSTEC, Président de l'Agence LUCIE